

Procès-verbal de la 5^e réunion ordinaire de l'année scolaire 2025-2026 du conseil d'établissement du centre Calixa-Lavallée, tenue le 17 juin 2026 à l'école Hôtelière de Montréal du centre Calixa-Lavallée.

Début de la séance : 17h35

PRÉSENCES :

M. Jean-François Gosselin	représentant de l'organisme Le PÔLE
Mme Julie Beausoleil	enseignante d'Infographie
Mme Brunilda Reyes	représentante de l'organisme Les fourchettes de l'espoir
M. Jean Philippe Robert	conseiller pédagogique École hôtelière de Montréal
M. Guillaume Ouimet	conseiller pédagogique centre Calixa-Lavallée
M. Patrick Gagnon	enseignant de Boucherie

ABSENCES :

Mme Lucila Pino	représentante du Café bistro Pino – Alimentation
M. Daniel Jean	élève du DEP Cuisine
M. Adil Oussama Ghirane	élève du DEP Infographie

AUSSI PRÉSENT:

M. André Lacasse	directeur du centre Calixa-Lavallée
M. Sylvain Gendreau	directeur adjoint de l'École hôtelière de Montréal

1. Accueil

17h 30 La direction remercie l'équipe d'avoir accepté de changer l'heure prévue de 30 minutes.

2. Présences et quorum

Après avoir constaté le quorum, le président débute annonce l'ouverture de la séance.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption est proposée par madame Reyes, appuyé par monsieur Robert.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : 20260617-01

4. Période de questions du public

M. Gosselin informe qu'il n'a reçu aucune question du public.

5. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2026

M. Gosselin demande s'il y a des questions.

Mme J Beausoleil relève une précision au point 9.2.

En effet, le terme « Mme Beausoleil dit être représentante » est remplacé par « est représentante du département d'infographie ».

M G Ouimet relève une correction à apporter au point 9.3.

Le nom du journal est La voix (son) du centre et non La voie (direction).

L'adoption est proposée par Mme Beausoleil, appuyé par M Ouimet. Adopté à l'unanimité.

Résolution : 20260617-02

6. Suivi du procès-verbal du 25 mars 2026

En lien avec le point 7.2 *Adoption de règles de régie interne, constitution*

M. A Lacasse mentionne que la modification a été apportée et que le document est déposé dans le TEAMS.

7. Points en adoption:

7.1- Code de vie éducatif 2026-2027

M. A Lacasse explique que tous les centres EDADU ont également travaillé à changer leur code de vie éducatif. Il se veut moins lourd, on évite les règlements pour privilégier les comportements attendus. Le fondement du code de vie repose sur les valeurs que le centre souhaite favoriser. Des rencontres avec des ressources ont accompagné notre comité composé de différents intervenants (CP, psychoéducatrice, TTS, enseignants) à différents moments de l'année. Différents enseignants ont été sollicités pour participer à ces rencontres. Au cours de l'année 2026-2027, des politiques seront élaborées pour compléter le code de vie.

M. A Lacasse souligne le travail exceptionnel de l'enseignante Élise Sévère en Infographie pour la mise en page du code de vie.

Le code de vie a été présenté au CPEPC le 11 juin. Il y avait un délai de 5 journée ouvrable pour sa présentation aux enseignants.

L'adoption conditionnel au retour du CPEPC est proposée par M Robert et appuyé par Mme Reyes.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : 25032026-03

7.2- Budget prévisionnel du CE

M. A Lacasse explique que le budget de 500\$ alloué pour le CE est largement dépassé. Lorsque possible, l'École hôtelière offre le souper, idéalement fait par

les groupes d'élèves. Cependant, considérant la baisse de la clientèle (le nombre de groupes), il peut arriver que nous ne puissions pas offrir des repas provenant de nos groupes.

M. A Lacasse propose d'explorer d'autres formules comme la tenue de rencontres à d'autres moments de la journée afin d'éviter des frais de repas.

8. Point récurrent :

8.1 Suivi admission

État des inscriptions en date du 2026-06-17

M Lacasse fait état des demandes d'admissions à ce jour.

Il est fort probable que plusieurs groupes ne puissent démarrer à la rentrée. Il faut 20 inscriptions pour ouvrir un groupe.

M. JP Robert mentionne que près de 200 demandes d'élève d'un jour ont été enregistré et que près de 60% de ces demandes se sont réalisées. Les grandes possibilités d'élèves d'un jour en alimentation est l'un des moteurs principaux de recrutement.

M. G Ouimet avait comme mandat de solliciter le secteur jeune au secondaire, ce qu'il a fait toute l'année. Il a notamment organisé plusieurs tables de promotions dans différentes écoles ainsi que créer des liens avec les C.O.

S Barbez (Cuisine) et É Caron (Service de restauration) se sont déplacé à l'ESPAAT pour faire connaître nos métiers.

8.2 Suivis modulaires

M Lacasse résume les étapes du démantèlement des modulaires jusqu'au 17 juillet. Le département d'Infographie disposera de 3 classes, un entrepôt, et un local de photographie au centre Louis-Fréchette.

Mme. J Beausoleil exprime le stress occasionné par le déménagement. Certains travaux ont cours alors qu'il y a classe. C'est le 3^{ème} déménagement en moins de 3 ans. Le poste de TTS est abolie ainsi que celui de psychoéducatrice. Elle mentionne également la 2^{ème} liquidation de matériel faute d'espaces disponibles.

Le département disposant de beaucoup de locaux, il faut se départir de matériel.

9. Points en informations :

9.1- Mot du représentant des élèves

Aucun élève présent.

9.2- Mot d'un représentant des enseignants

M. P Gagnon demande ce qui est fait au niveau de la publicité pour recruter de nouveaux enseignants. M. A Lacasse explique que les nouvelles règles pour l'immigration ont sensiblement affecté le nombre d'inscriptions et ce, dans plusieurs centres. Il semble que les publicités faites sur les réseaux sociaux sont moins efficaces que ce que nous avons connu dans le passé.

Mme Beausoleil indique que le département d'infographie n'a pas été consulté en lien avec l'Acte d'établissement. De plus, ce document est au nom du Centre d'éducation des adultes Calixa-Lavallée pour la formation générale.
Questionnement concernant l'occupation de l'immeuble.

9.3- Mot du représentant du personnel non-enseignant

M. G Ouimet explique qu'on lui a proposé un poste de direction adjointe jusqu'au 30 juin. Après cette journée, rien ne lui a été confirmé quant à son poste.

M. G Ouimet fait la mention que la qualité du papier du journal La Voix est rendu possible grâce à une subvention obtenue par J Champagne en lien avec la bourse Monique Fitzback.

M. A Lacasse mentionne également qu'elle a aussi obtenu une bourse du même organisme pour la valorisation des jardins, projet Du jardin à l'assiette.

9.4- Mot du représentant des entreprises

9.5- Mot du représentant des groupes socio-économiques/communautaires



Mme. B Reyes fait part de l'évènement du Festival des boulettes. 20 tables citoyens regroupant 14 pays ont participé ainsi que 19 élèves de l'École hôtelière.

La Fondation Gérald Delage a remis l'équivalent de 1500 \$ en bourse à nos élèves et 350 \$ en certificats cadeaux de la part des Fourchettes de l'espoir.

Elle aimerait bien revaloriser la Formation Professionnelle. Elle sollicite l'École Hôtelière pour participer à un Camp de jour avec son organisme comptant plus de 40 jeunes. Nous allons explorer la possibilité d'offrir à l'organisme un camp de jour en juillet,

9.6- Mot de la direction

M. A Lacasse souligne que l'année qui termine fut remplie de défis. Parmi les défis, mentionnons, les seuils budgétaires, le déménagement d'infographie, l'absence de la direction adjointe, l'absence du CP en fin d'année, la difficulté de recrutement, certains postes non remplacés, des absences, etc. Nous souhaitons aussi augmenter la présence des membres au C.É. pour la prochaine année.

10. Correspondance

11. Divers

12. Clôture

Les points étant tous écoulés, la séance est levée à 19h23

Jean-François Gosselin, Président

Sylvain Gendreau, Secrétaire